



**Le rendez-vous hebdomadaire
des amoureux de la nature
n°54 du 4 avril 2025**

NUMERO SPECIAL « LES CONS ÇA OSE TOUT ! » AVEC L'ARGENT DES AUTRES

L'Echo des Terriers a déjà eu l'occasion de vous parler de l'écocontribution, ce cadeau de 10 millions d'euros fait chaque année aux chasseurs par Emmanuel Macron avec l'argent... des braves gens qui ont le tort de... boire l'eau du robinet. En effet, la dotation annuelle calculée sur la base de 10 € par détenteur d'un permis de chasse, versée par l'Office Français de la Biodiversité à la Fédération Nationale des Chasseurs, provient des Agences de l'Eau.

Exemple de facture que l'on trouve sur le site : <https://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/votre-eau/prix-eau/comprendre-facture/>

VOS CONTACTS

DISTRIBUTION D'EAU POTABLE **3**
pour le compte de

**EAU DU BASSIN
RENNAIS
COLLECTIVITE**

Par internet : www.eaudubassinrennais.fr

Par téléphone : 02.00.00.00.00 (prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

Urgence : 02.01.00.00.00 (prix d'un appel local)

Par courrier : TSA 20013 - 35426 LE PUITES BRETLIEN

Accueil physique : 3 rue de la Pompe à LE PUITES BRETLIEN - Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES
pour le compte de

**METROPOLE
Rennes**

Par internet : www.rennesmetropole.fr

ou autre structure intercommunale compétente

Par téléphone : 02.00.00.00.00 (prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

Urgence : 02.01.00.00.00 (prix d'un appel local)

Par courrier : TSA 20013 - 35426 LE PUITES BRETLIEN

35352 SOURCE

M. Pierre BONHEUR
15 rue de la Fontaine
35352 SOURCE

Catégorie d'abonnement : **LOCAL À USAGE D'HABITATION** **11**

Facture n° 000000000000 **5**

Montant à régler 439,81 € avant le 28 février **6**

Prix TTC : 3,67 € au m³ soit 0,00367 € au litre (abonnement compris)

■ Distribution de l'eau potable	202,45 € 7
■ Collecte et traitement des eaux usées	178,31 €
■ Organismes publics	59,05 € 12
Montant antérieur restant dû	0 €

Répartition de votre facture **9**

■ Distribution de l'eau potable	46 %
■ Collecte et traitement des eaux usées	40 %
■ Organismes publics	14 %

Evolution de votre consommation **8**

Année 1 Estimé	120
Année 2 Relevé	132
Année 3 Relevé	105
Année 4 Relevé	112

Prochaine facture : Juin

Prochain relevé : Décembre **10**

Pas sûr que « Pierre Bonheur » serait très heureux de savoir que, parmi les 14% dévolus aux « organismes publics » son argent va aller dans les caisses de la Fédération Nationale des Chasseurs et des Fédérations Départementales. Alors que le gouvernement et certains exécutifs régionaux et départementaux coupent les crédits pour la culture ou la nature prétextant ne plus avoir le choix.

Alors bien sûr on nous expliquera que le législateur a voulu responsabiliser les chasseurs et leur permettre d'entreprendre des actions concrètes contribuant « directement en lien avec la préservation et la restauration de la biodiversité », comme précisé dans la loi.

Du reste, ils n'ont pas attendu comme nous le serine la nouvelle campagne de publicité nationale déclinée sur les chaînes nationales : <https://www.chasseurdefrance.com/actualites/nouveau-pub-tv-les-chasseurs-agissent-concretement-pour-la-nature/>

C'est vrai qu'ils agissent concrètement, principalement grâce à cette manne financière. Prenons un exemple : avec le printemps, les fédérations des chasseurs invitent les usagers de la nature, et en premier lieu les enfants, à venir ramasser les déchets avec eux. Quoi de plus charmant ? C'est ainsi qu'on a vu cette année encore fleurir des affiches comme celle-ci, jusque dans les écoles :



Ce que les enseignants et les parents ne savent sûrement pas, c'est que les chasseurs qui les invitent à venir bénévolement ramasser les déchets, ont quant à eux reçu de l'argent, beaucoup d'argent !

Jugez plutôt avec cet extrait du dossier d'attribution de la subvention de 226.766,12 € (!) :

Action de référence OFB	3-6 Autres opérations collectives portées par la FNC, avec un référentiel validé par l'OFB
Numéro du projet	1549
Bénéficiaire	FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CHASSEURS AUVERGNE RHONES-ALPES
Intitulé du projet	Opération « J'aime la nature propre » en Auvergne-Rhône-Alpes : action éco-citoyenne de nettoyage de la nature édition 2024
Coût total du projet en €	226 766,12
Aide OFB demandée en €	151 184,97
Part Chasseurs Ecocontribution (FNC)	75 581,15
Autres financements	0,00
Résumé sur la durée totale du projet	Le projet consiste à organiser plusieurs jours de collecte des déchets au sein des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en intégrant le projet national "J'aime la nature propre" selon les dates prévues par la FNC : 14, 15, et 16 mars 2024. Le projet porte donc un volet de préparation de ces 3 journées de ramassage (organisation à l'échelle régionale et départementale/communales). Les FDC souhaitent s'investir prioritairement dans des lieux à forts enjeux environnementaux, comme les cours d'eau, les ripisylves, les roselières, les zones humides. En s'appuyant sur cet événement la fédération va pouvoir sensibiliser le grand public et les scolaires à la protection de la nature grâce aux outils de sensibilisation et d'EEDD développés par la Fédération Nationale des chasseurs (gestion des déchets, décompositions, développement durable, tri, compost, ramassage de déchets, impacts sur la biodiversité, etc.).

Pour leur permettre de faire ramasser les déchets par les autres, les associations de chasse ont bénéficié de 1 219 926 € de subventions de la part de l'OFB en trois vagues successives pour la seule année cynégétique 2024/2025 ! On comprend qu'ils puissent recruter des salariés et prestataires de communication.

Au-delà du fait que les chasseurs disent ne pas bénéficier d'autres financements alors qu'ils affichent le logo du Département de la Loire (et sans doute la même chose dans les autres départements de la région qui mènent cette action), deux réflexions viendront aux plus observateurs d'entre vous :

Premièrement vous vous êtes trompé de dossier, celui-ci prépare les journées de ramassage de mars 2024, pas 2025 ! Bien vu mais... que nenni : si les montants diffèrent, le texte du dossier déposé pour 2025 est un simple copié-collé du dossier présenté fin 2023 pour l'année 2024 :

Numéro du projet	1262
Bénéficiaire	FÉDÉRATION REGIONALE DES CHASSEURS AUVERGNE RHONES-ALPES
Intitulé du projet	Opération "J'aime la nature propre" sur la région Auvergne-Rhône-Alpes : action écocitoyenne et participative de collecte de déchets sur les espaces naturels et de sensibilisation à la nature – (Poursuite)
Coût total du projet en €	200 152
Aide OFB demandée en €	133 434,67
Part Chasseurs Ecocontribution (FNC)	66 717,33,00
Autres financements	0,00
Résumé sur la durée totale du projet	Le projet consiste à organiser plusieurs jours de collecte des déchets au sein des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en intégrant le projet national "J'aime la nature propre" selon les dates prévues par la FNC : 15, 16 et 17 mars 2024. Le projet porte donc un volet de préparation de ces 3 journées de ramassage (organisation à l'échelle régionale et départementale/communales). Les FDC souhaitent s'investir prioritairement dans des lieux à forts enjeux environnementaux, comme les cours d'eau, les ripisylves, les roselières, les ZH. En s'appuyant sur cet événement la fédération va pouvoir sensibiliser le grand public et les scolaires à la protection de la nature grâce aux outils de sensibilisation et d'EEDD développés par la Fédération Nationale des chasseurs (gestion des déchets, décompositions, développement durable, tri, compost, ramassage de déchets, impacts sur la biodiversité, etc.).

Les chasseurs présentent exactement le même dossier, ce qui ne semble pas émouvoir l'OFB plus que de raisons. On croyait les subventions de fonctionnement, permettant de payer les salaires, révolues. C'est le cas pour les associations de protection de l'environnement pas pour les associations de chasseurs.

A croire qu'à force de voir passer des millions d'€ on est moins exigeant.

En 2019/2020 l'OFB leur a versé 10.290.585,86 €.

En 2020/2021, ils ont reçu 9.440.315,13 €.

En 2021/2022, 9.789.081,27 €.

En 2022/2023, 9.389.417,69 €.

Pour les saisons 2023/2024 et 2024/2025 on attend les totaux qui seront forcément autour de 9,4 M€ puisque ça correspond au nombre de permis validés.

Soit, depuis 2019, 57 millions d'euros ! Le gouvernement de François Bayrou n'a pas hésité à amputer le budget du ministère normalement en charge de l'Écologie sans que sa ministre ne bouge une oreille. Mais on ne touche pas au trésor de guerre des chasseurs.

37	vague 1 de la saison 2023-2024	13 octobre 2023	1 796 694,88 €
47	vague 2 de la saison 2023-2024	8 décembre 2023	2 842 667,06 €
52	vague 3 de la saison 2023-2024	28 mars 2024	3 708 238,31 €
36	vague 4 de la saison 2023-2024	13 juin 2024	1 098 503,05 €
172	Total saison 2023-2024		9 446 103,30 €
32	vague 1 de la saison 2024-2025	08 octobre 2024	1 913 138,46 €
46	vague 2 de la saison 2024-2025	5 décembre 2024	2 018 215,43 €
(*) Montants plafonds approuvés par la CDI: vague 2 = 2 047 011,36 €; vague 3 = 3 686 432,42 €; vague 4 = 2 464 977,94 €.			

Deuxièmement « mais qu'est-ce que la Fédération Française de Randonnée Pédestre » fait dans cette galère ? Eh bien il semble qu'elle bénéficie ponctuellement des retombées de cette écocontribution... Ce qui explique notamment les déclarations plus que complaisantes de sa Présidente invitant les randonneurs à faire des efforts de cohabitation avec les chasseurs. « *Nous souhaitons renforcer le « bien vivre ensemble » et la compréhension mutuelle. Cela passe notamment par la mise en avant des bonnes pratiques à respecter par les uns et les autres pour une cohabitation harmonieuse et sereine entre chasseurs et randonneurs* ». <https://www.ffrandonnee.fr/s-informer/actualites/face-aux-chasseurs-la-ffrandonnee-defend-le-respect-mutuel-mais-surtout-la-securite-de-tous>

On peut imaginer que c'est le cas avec d'autres « bénéficiaires associés ». Reste à savoir s'il est permis de reverser des subventions reçues à des tiers. Ah non ? Alors sans doute l'écocontribution est-elle considérée comme un fonds, pas comme des subventions... C'est pourtant bien de l'argent public, ponctionné sur les contribuables bien obligés de souscrire un contrat pour recevoir l'eau potable.

Dans cette première tranche pour l'année 2025 (il y en aura 2 autres pour justifier les 9 et quelques millions à dépenser, on note d'importants frais de personnels :

La proposition d'intervention financières motivée	
Le montant global du projet est 3 380 467,09 € , répartis comme suit :	
Postes de dépenses	Montant
Frais de personnel	1 516 666,49 €
Frais de prestations externes	596 118,15 €
Infrastructures, équipements et travaux	572 134,03 €
Autres frais (déplacements, frais indirects...)	695 548,42 €
TOTAL	3 380 467,09 €
L'aide proposé de l'OFB est 2 018 215,43 € , ce qui représente 59,70 % du coût total.	

En somme il nous est proposé de donner de l'argent aux chasseurs par le biais de notre facture d'eau, puis d'aller ramasser les déchets bénévolement pour eux. De perdre au grattage et au tirage. Il fallait y penser !

Il faudrait donner l'idée à nos Nemrods de facturer le bénévolat valorisé de tous ces braves gens qui vont aller ramasser les déchets des autres sans savoir que les chasseurs s'en mettent plein les fouilles deux fois, grâce à eux...

Brèves de terrier :

Marta la fouine : « *j'ai participé à une journée de ramassage des déchets organisée par la LPO et FNE. C'était très convivial. Il y avait même des salariés des deux associations qui intervenaient comme bénévoles en dehors des heures de travail* ».

Blaise le blaireau : « *Ah les cons, même les salariés ne se font pas payer ?* »

Marta le fouine : « *ils ne sont pas cons puisque les cons ça ose tout, même de se faire payer avec l'argent des contribuables pour faire travailler les autres* ».

Notre rubrique « Les cons ça ose tout » : jamais avare dès lors qu'il s'agit de caresser l'électorat cynégétique dans le sens du poil, la Région AURA vient de renouveler sa convention triennale (2025-2027) avec le monde de la chasse. Pour un nouveau montant de 4,5 M€.

Pourquoi faire ? Eh bien notamment rénover les locaux de chasse

<https://www.leprogres.fr/politique/2025/03/28/recentement-j-ai-deguste-une-becasse-le-debat-sur-la-chasse-tourne-au-festin-politique-a-la-region>

Tout est fait pour faciliter les demandes de subventions :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/financer-des-actions-en-faveur-des-locaux-de-chasse>

Questions pour des champions :

Qui paye ?

Les contribuables de la Région

Combien de chasseurs en AURA ?

110.000

Soit en % des habitants de la Région AURA ?

1,3%

Naturellement vôtre

Meles meles

<https://www.youtube.com/channel/UCNjHISraXGd-yt0RWZdWUFA>